

La Feuille Champrunoise

Bulletin municipal de Champagnac-la-Prune



Le mot de Madame le Maire



Sommaire

- p. 2 **Le mot du maire**
- p. 3 **La vie de la commune**
Budget et finances
- p. 6 **Personnel de la commune**
Développement économique
- p. 7 **Travaux**
- p. 9 **Entretien de la commune**
- p. 10 **Animation**
- p. 11 **Cadre de vie**
Fédération d'électrification
Projet de défrichement
- p. 12 **À savoir**
Elections municipales
Restons vigilants
- p. 13 **Point numérique**
Obligation de débroussaillage
- p. 14 **Ateliers "Parlons santé"**
Animations seniors
- p. 15 **État civil**
Quoi de neuf ?
Du côté des écoles
- p. 16 **Du côté du comité**
- p. 19 **Brèves champrunoises**
Commémoration du 11 novembre
Téléthon 2025

Comme chaque début d'année, ce bulletin municipal vient à votre rencontre.

Cette fois-ci, il s'inscrit toutefois dans un contexte un peu particulier. À l'approche des élections, la vie publique est encadrée par des règles précises, mises en place pour garantir l'équité démocratique et le respect de chacun. Ces règles nous conduisent naturellement à vous proposer un numéro plus factuel et plus sobre que d'ordinaire.

Mais rassurez-vous : en coulisses, le travail se poursuit avec la même énergie et le même engagement. L'équipe municipale reste pleinement mobilisée pour vous accompagner.

Enfin, nous vous donnons rendez-vous le 15 mars, pour les élections municipales : moment essentiel de la vie démocratique. Votre participation est précieuse et contribue à faire vivre notre commune.

Amicalement.

Christelle BIDAULT
Votre Maire

La vie de la commune

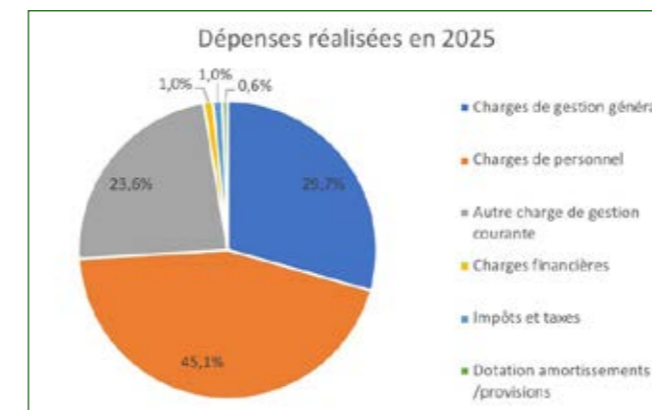
Budget et finances

1/ BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025

Les dépenses réelles de fonctionnement pour l'exercice 2025 se sont élevées à 174 551,98 €, contre un prévisionnel de 325 049,19 €.

Les recettes réelles de fonctionnement s'étant élevées à 350 849,46 €, cela a permis de dégager un résultat positif de 176 800,27 € : 58 018,29 € pour 2025, qui s'ajoutent au résultat antérieur de 118 279,19 €.

DÉPENSES				RECETTES			
	Libellé	Prévu	Réalisé		Libellé	Prévu	Réalisé
				002	Résultat antérieur reporté	118 279.19€	118 279.19€
011	Charges de gestion générale	117 818.00€	46 914.69€	64	Charges de personnel	13 000.00€	13 855.99€
012	Charges de personnel	112 900.00€	87 626.63€	70	Produits des services, du domaine, vente	35 225.00€	36 729.76€
65	Autres charges de gestion courante	45 860.00€	36 405,25€	73	Impôts et taxes	20.00€	5 549.00€
66	Charges financières	6 060.00€	1 684.18€	74	Dotations et participations	70 615.00€	72 360.59€
68	Dotations aux amortissements et provisions	1 198.00€	1 066.40€	75	Autres produits de gestion courante	15 990.00€	20 089.25€
73	Impôts et Taxes	854.86€	854.86€	731	Fiscalité locale	71 920.00€	83 985.68€
023	Virement à la section d'investissement	40 327.93€					
TOTAL GÉNÉRAL		325 049.19€	174 551.98€	TOTAL GÉNÉRAL		325 049.19€	350 849.46€



Un excédent de fonctionnement en 2025 de 58 018,29 €



a) Dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement 2025 ont augmenté de 6 % par rapport à 2024. Cette augmentation est cohérente au regard de l'inflation et des augmentations de prix des matières premières et des salaires.

En ce qui concerne les charges générales, elles ont baissé de 4 % par rapport à 2024 et intègrent le paiement exceptionnel de :

- la remise en état du garde-corps du monument aux morts pour 1 500€ et la peinture de l'ensemble pour 1 389,60€,
- la réparation du mécanisme des cloches et du système de commande pour 3 322,25€,
- l'achat d'une tronçonneuse élagueuse et d'une tondeuse pour le cimetière pour 1 067€.

Les charges de personnel ont augmenté de 18 % intégrant le capital décès versé.

Les autres charges de gestion courante ont baissé de 18 %.

Les charges financières ont baissé de 1 %. Les taux d'intérêt des emprunts ont baissé passant de 1 696,42€ à 1 439,18€ et les frais d'ouverture d'une ligne de trésorerie d'élève à 245 €.

b) Recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement 2025 ont augmenté, de 66 % par rapport à 2024.

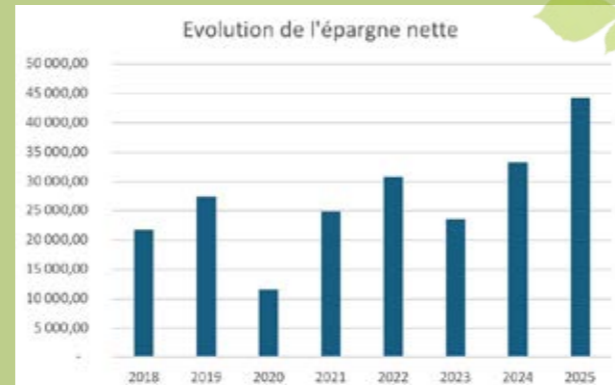
Les montants des impôts et taxes ont bénéficié d'une hausse 6,1 % et cela sans augmentation des taux d'imposition. À noter comme précédemment, la contribution de la taxe pylônes non négligeable, à hauteur de 19 384 €.

Les subventions et dotations ont augmenté de 2,6 % contre 6 % d'augmentation en 2024.

Les produits des services ont augmenté de 2,7 % par rapport à 2024.

Les produits de gestion courante ont augmenté de 4,3 % par rapport à 2024.

Augmentation constante depuis 3 ans de l'épargne nette
(différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, remboursement du capital des emprunts inclus)



2/ BUDGET D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement réalisées en 2025 se sont élevées à 455 499,19€. Elles sont financées principalement par l'excédent d'investissement antérieur reporté de 207 728,63€ et 174 686,20€ de subventions.

Trois principaux investissements ont été réalisés en 2025, auxquels il faut rajouter 13 776,37€ de remboursement du capital de l'emprunt :

Travaux	Coût 2025	Subvention 2025	Compléments attendus
Restaurant Bar Multiservices	385 310€	147 369,50€	213 783€ prévus de subvention des différents partenaires 74 690€ prévus de factures
Travaux de changement de la chaudière	32 463,74€	21 554,20€	Subventions : 3 232,80€ au titre des 20% restant du fonds chaleur 4 270€ de Certificats d'économie d'énergie
Travaux d'isolation d'un logement et un bureau, pose d'une VMC dans les deux logements	20 099,13€	582€	7 481,00€ de subventions du Département 1 174,64€ de Certificats d'économie d'énergie 1 786,80€ de La Poste

3/ ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT

L'endettement s'élève en 2025 à 123 463,45€. Le dernier prêt d'un montant de 150 000€ a été souscrit en 2022 au Crédit Mutuel sur 15 ans à un taux de 0,85%. Le coût des emprunts est en 2025 à 1 439,18€ contre 1 696€ en 2024.

En 2025, les intérêts d'emprunt sont de 1 439,18€ par an



4/ AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le résultat de la section de fonctionnement de 2025 s'élève à 58 018,29€ auquel s'ajoute le résultat antérieur de 118 279,19€ pour obtenir un excédent cumulé de 176 297,48€.

Le solde de la section d'investissement de 2025 est déficitaire de 275 762,17€, auquel on ajoute le résultat reporté de 207 728,63€ pour obtenir un résultat cumulé de - 68 033,54€.

En ce qui concerne les restes à réaliser, il est à noter qu'il restera en 2026 pour 86 125€ de factures à réceptionner et pour 198 189,50€ de subventions à encaisser.

En 2025, le capital restant dû de l'emprunt est de 123 463,45€



Personnel de la commune

Bienvenue à Isabelle MAS

C'est avec un grand plaisir que la commune accueille Isabelle MAS. Elle est en poste à l'agence postale depuis le 8 décembre 2025. Elle vous reçoit avec sourire et dévouement chaque matin de la semaine de 9h30 à 12h et 9h30 à 11h30 le mercredi.

Venez profiter des services de votre agence postale, dans des locaux rénovés. Isabelle vous y attend nombreux.

Nous remercions chaleureusement Aurélie LESIEUR qui est restée un an à l'agence postale de la commune.

Bienvenue à Aurore LANGUIN

L'équipe s'étoffe avec l'arrivée d'Aurore LANGUIN sur le poste d'entretien de la commune. Avec son dynamisme, elle va contribuer à nous offrir un cadre de vie propre, agréable et accueillant.



Développement économique

Le bâtiment communal du restaurant multi-services prêt à accueillir !

Après quelques mois de chantier, nous avons acté et validé la réception des travaux de construction du restaurant multi-services.

Le chantier s'est globalement très bien déroulé.

Il a été marqué par quelques périodes d'intempéries mais qui ont pu être gérées par une réorganisation des phases de chantier.

Même si quelques réunions hebdomadaires de chantiers ont été "musclées", les entreprises choisies ont honoré correctement leur contrat (*certaines ont quand même dû revenir à de nombreuses reprises pour livrer la qualité de prestations attendue!*).



À noter, la quasi inexistence de travaux supplémentaires (*400 € pour un point de connexion lave-linge supplémentaire*) sur ce projet. Pratique pourtant banalisée sur les chantiers publics pour sous-estimer les chiffrages à l'appel d'offres et gonfler la note en fin d'affaire. Cela a été possible grâce aux contrôles rigoureux opérés à chaque étape du projet et la fermeté face aux tentatives de négociation.

Enfin et surtout, aucun accident à déplorer, fruit notamment d'une coordination et d'un suivi proactif des opérations.

Le bâtiment et ses abords sont donc maintenant opérationnels et prêts à accueillir dans les meilleures conditions.

Les travaux du restaurant ainsi terminés, nous pouvons ajuster son coût non encore définitif à 456 000 €. Les subventions attendues se montent, à ce jour, à 361 152 €, dont 147 369,50 € déjà encaissées en 2025.

Le Conseil municipal de décembre a retenu la candidature de Georges MORERE. Nous travaillons actuellement à finaliser l'ouverture du prochain commerce.

Le début de l'année 2026 a été placé sous le signe du changement de voir «Chez Gouttenègre» fermé. Une institution locale qui s'arrête. On ne peut que souhaiter à Anne-Marie une bonne retraite bien méritée.

Travaux

Appartement Mairie

Fin 2024, lorsque l'ancienne locataire a mis fin à son bail, le logement qui avait une étiquette énergétique G ne pouvait plus être loué. Ce logement situé dans le bâtiment de la Mairie au 1^{er} étage ne pouvait pas être laissé ainsi. Des travaux ont donc été engagés.

Nous avons commencé par l'isolation des murs, puis la mise en place d'une VMC pour les parties salle de bain et cuisine et repris dans un même temps une partie de la distribution électrique. Nous avons aussi remplacé l'évier de la cuisine et



son meuble qui étaient vétustes. Pour finir nous avons refait toutes les peintures de l'appartement.

Tous ces travaux nous ont permis d'obtenir un diagnostic de performance énergétique de classe D et donc d'être en capacité de pouvoir re-louer sans problème cet appartement.

Nous avons aussi profiter de l'installation d'une VMC dans cet appartement pour en équiper l'appartement voisin déjà loué.

Ces travaux d'isolation et de pose de VMC s'ajoutent au changement de la chaudière qui nous a fait passer du fioul aux pellets, à l'isolation des planchers et plafonds de la Mairie, et à l'installation de capteurs de calories sur les radiateurs qui permettront de calculer les charges des locataires en fonction des consommations réalisées.

Bureau de l'Agence Postale

Le transfert du bureau de l'Agence Postale depuis l'ancien bâtiment de La Poste dans les locaux de la Mairie s'est effectué à l'automne.

Pour ce faire l'ancien bureau du secrétariat de La Mairie a été entièrement isolé et repeint.

Nous avons aussi profité de cette occasion pour que La Poste mette en place un nouveau mobilier. La boîte postale a aussi été transférée devant la mairie.

Ce bureau accueille, dans un même temps, les archives qui, du coup, sont bien plus accessibles qu'auparavant dans la partie grenier.



Voirie du Theil et du Marchand

Il nous aura fallu être un peu patients, mais le résultat est là. Repoussé à deux reprises pour les raisons expliquées dans les précédentes éditions, le chantier de réfection de la voirie du Theil et du Marchand a eu lieu en fin d'année 2025.

La voirie, qui était en très mauvais état, a bénéficié d'un reprofilage (*suppression des zones de rétention d'eau, élargissement...*), d'une reprise quasi intégrale et améliorée de la gestion des eaux pluviales, d'une intégration des bouches à clefs du réseau d'eau et surtout d'un revêtement neuf en enrobés (*plus durable que l'enduit bi-couche qui existait jusqu'alors*).

Résultat : une voie agréable à circuler, une collecte et évacuation des eaux de pluie fonctionnelle, un atout sur le long terme pour ces villages et ses habitants.



Horloge de la mairie

Depuis de nombreuses années, l'horloge de la Mairie n'était plus en fonction du fait de son accès difficile (*il fallait passer par un des appartements pour y accéder*) et aussi du fait de la vétusté de son mécanisme qu'il fallait remonter et réparer régulièrement.

Nous avons donc décidé d'équiper cette horloge d'un mécanisme électrique similaire à celui installé pour les cloches de l'église, nous permettant ainsi de retrouver le mouvement des aiguilles et le fonctionnement de la cloche pour sonner les heures.



Entretien de la commune

Vous avez forcément remarqué l'absence de Christophe VACHER concernant l'entretien de la commune en raison de problèmes de santé.

Pour essayer de minimiser cette absence, nous avons employé Sylvain SENUT pour des travaux concernant la voirie à entretenir pour Tulle Agglo et l'entretien de chemins communaux.

Pendant cette période, nous avons aussi veillé à assurer l'entretien de la station d'épuration pour ne pas mettre en péril notre réseau d'assainissement collectif.

Côté matériel, nous avons procédé à l'achat d'une tondeuse pour l'entretien du cimetière et d'une tronçonneuse élagueuse.

La réparation de notre tracteur (*problème sur le pont avant*) a aussi pu être faite durant l'absence de Christophe VACHER.

Enfin, nous tenons à remercier Sylvain SENUT pour son aide précieuse et souhaitons une bonne reprise à Christophe VACHER.



Animation

Buffet partagé de la commune

Comme à l'accoutumée, nous sommes nombreux à nous être retrouvés lors du buffet campagnard organisé annuellement début septembre. Moment de partage intergénérationnel, animé par Momo cette fois encore, il nous aura une fois de plus permis de découvrir, par le chant et la Maccarena, les talents cachés de Champrunois. Le Relais Saint Jacques de Gimel-Les-Cascades nous a proposé un menu varié et qualitatif qui aura comblé tous les appétits.

Quel plaisir de se retrouver à l'occasion de ces moments festifs!

En vœux-tu en voilà!

Traditionnel rendez-vous pour célébrer la nouvelle année qui débute et pour partager un temps de convivialité. Nous nous sommes réunis à l'occasion de la cérémonie des vœux du Conseil municipal qui a eu lieu le samedi 10 janvier à la salle des fêtes. Nous avons tous été ravis de nous y rencontrer chaleureusement autour d'un verre et d'une part de galette des boulangeries Monange de St-Martial-de-Gimel et Les Gourmandises de Leix de La Roche Canillac. Les plus gourmands sont repartis ornés de plusieurs couronnes, preuve de qualité des mets proposés!

Belle année 2026 à tous!



Cadre de vie

Fédération d'électrification : une bonne et une mauvaise nouvelle !

On commence par la mauvaise : le secteur de la Roche-Canillac disparaît (*la fédération d'électrification est découpée en différents secteurs, nous y étions rattachés jusqu'à maintenant*).

La bonne nouvelle, car ça en est une bonne en fait : il disparaît au profit de secteurs en meilleur équilibre "nombre d'habitants/kilomètres électrifiés". Nous avons choisi d'être rattaché au secteur de Tulle Sud. Concrètement, on conserve le même nombre de représentants et ça devrait nous permettre d'engager des travaux plus facilement (*enfouissement, rénovation de coffrets, nouveaux raccordements de producteurs/consommateurs...*).

Une autre bonne nouvelle : nous avons remplacé au Bargeaud le dernier coffret de commande d'éclairage public qui ne disposait pas d'horloge automatique (*et que nous avions du fait éteint lors de l'explosion du coût de l'électricité*). Les villages concernés bénéficient maintenant de nouveau de l'éclairage des voiries avec son extinction nocturne automatique.

Jamais deux sans trois... une dernière bonne nouvelle : nous avons engagé les démarches pour basculer en LED nouvelle génération les luminaires d'éclairage public qui n'avaient pas pu bénéficier du programme "Éclairons demain". Les candélabres du bas du Bourg et du Peuch vont être remplacés par des points lumineux neufs LED. Cela achèvera la bascule intégrale de notre éclairage public communal vers une technologie moins impactante en énergie et sur la faune.

Projet de défrichement de l'exploitation agricole Clarissou à Saint Paul

Fin 2025, le Conseil municipal a été sollicité pour un avis concernant une demande de défrichement déposée par l'exploitation agricole Clarissou. Certaines parcelles concernées par cette demande sont situées sur le bassin versant du captage d'eau potable du Bourland qui alimente le village du Liac.

Face aux risques de pollution de l'eau liés au déssouchage et aux futures activités agricoles, le Conseil municipal s'est prononcé contre le défrichement des parcelles situées en amont du captage afin de préserver la ressource en eau potable.



À savoir

Élections municipales

Le 15 mars prochain, vous allez être appelé à venir voter pour élire vos prochains élus du Conseil municipal.

La loi n°2025-444 du 21 mai 2025 a réformé le mode de scrutin des élections municipales et a mis en place le scrutin de liste proportionnel dans les communes de moins de 1 000 habitants.

Cette réforme s'accompagne de la **suppression de la possibilité de rayer ou ajouter des noms sur les bulletins de vote** et de la faculté de présenter une candidature isolée.

L'extension de la parité :

Les listes devront comprendre désormais autant de candidats que de postes de conseillers municipaux à pourvoir et être composées de façon paritaire avec alternance d'un candidat de chaque sexe. Les candidats restent évidemment libres de choisir le genre de la tête de liste. Il est à noter que le maire pressenti ne doit pas obligatoirement figurer en tête de la liste. Cette parité doit permettre l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives.

La composition des listes :

Les listes peuvent comporter au maximum 2 candidats supplémentaires et au maximum 2 candidats de moins que l'effectif légal du Conseil municipal.

Restons vigilants face aux cambriolages

Nous souhaitons vous informer que quatre cambriolages ont été commis sur la commune. Ces faits, pris très au sérieux, font l'objet d'une attention particulière en lien avec les forces de l'ordre.

Afin de renforcer la sécurité de tous, nous vous rappelons l'importance de quelques gestes simples de prévention qui permettent souvent de dissuader les actes malveillants :

- Veiller à bien fermer portes, fenêtres et portails, même lors d'absences de courte durée.
- Éviter de laisser des objets de valeur visibles depuis l'extérieur.
- Signaler toute présence ou comportement inhabituel aux autorités compétentes.

Nous vous rappelons également que la vigilance collective est un atout précieux pour prévenir ce type de situation.



Un point numérique à votre disposition

Un conseiller numérique a pu accompagner certains d'entre vous dans la manipulation des outils numériques pendant 2 ans. Cette mission s'étant terminée, nous vous proposons maintenant un point numérique dans la salle du Conseil municipal. Il est disponible pour tous ceux qui en ont besoin.

Vous pouvez y accéder tous les matins, samedis compris, et les lundis et jeudis après-midi.

Un logiciel de traitement de texte, un tableur avec évidemment internet et une imprimante vous y attendent.



Enquête publique révision du SCoT-AEC

Une enquête publique du projet de révision du Schéma de Cohérence territoriale de Tulle Agglo valant plan climat air énergie territorial aura lieu du 13 avril au 29 mai 2026. La permanence la plus proche sera à la mairie de Clergoux. Le SCoT-AEC fixe les grandes orientations en matière d'urbanisme et de transports, de développement économique, de protection des espaces naturels et agricoles, et de la transition énergétique et climat.

Il est important de faire valoir votre avis.

Obligations légales de débroussaillage en Corrèze

Comme nous avons pu le dire à certains d'entre vous, nous vous informons que les obligations légales de débroussaillage (OLD) sont directement liées au plan départemental de protection des forêts contre les incendies.

À ce jour, il n'existe pas de réglementation concernant les OLD en Corrèze. En effet, il n'y a pas d'arrêté préfectoral portant sur les OLD.

Seuls deux départements voisins sont concernés, la Dordogne et le Lot. Dans ces départements et dans la plupart des départements dans lesquels cette réglementation s'applique, la responsabilité du débroussaillage pèse sur le propriétaire de la construction à défendre. Il lui appartient alors de demander à ses voisins l'autorisation d'accéder à leurs terrains et d'y effectuer les opérations de débroussaillage.



Ateliers « Parlons santé »

Le docteur Alain GARENNE vous propose de prolonger et d'approfondir l'expérience afin de mieux écouter ses besoins et de mieux prendre soin de soi. Alors, on reprend les baguettes et les pendules, on expérimente les livres-Oracles et on fait des exercices pour sentir la boule d'énergie qui se dilate et se contracte.



Les ateliers sont proposés à travers des exercices issus du théâtre mais aussi des « outils » atypiques pour essayer d'assouplir votre mental et d'ouvrir vos perceptions. Le dernier atelier aura lieu à la salle polyvalente le dimanche 15 mars de 10h à 12h30.

Parallèlement, Marie ARTAUD, a proposé dimanche 8 février un atelier « Découverte du Qi Gong ». Quinze participants se sont initiés à cette douce et belle gymnastique chinoise. Tous étaient ravis et conquis. Vivement la prochaine fois !

Animations Séniors Doustre / Saint-Bonnette

Cette année, l'association propose des ateliers et différentes sorties (cinéma, musées, spectacles) à destination des personnes âgées de son territoire.

Ainsi, la commune de Champagnac-la-Prune, accueillera, à la salle polyvalente, les jeudis de 10h à 12h, du 9 avril au 11 juin 2026 un atelier sur le thème « Nutrition et santé physique ».

Renseignements et inscriptions auprès de l'ASEPT du Limousin au 05 55 49 85 57



État civil

Ils nous ont quittés

Danielle, Julia Françoise BARRY née PELISSIER du Chassang, le 26/01/2026 à Tulle (81 ans).



Quoi de neuf ?

Du côté des écoles

LA ROCHE CANILLAC

Le fil rouge de cette année est un tour du monde de leur mascotte Caroline avec son ami Loup donnant lieu à la découverte de différents pays, cultures et la réalisation de différents tableaux affichés en salle de motricité.

Pour cette première partie de l'année, les élèves ont participé à plusieurs activités :

- La Grande Lessive dont le thème était « Nuit et Jour réfléchir la lumière ». Les élèves ont réalisé des tableaux représentant des scènes de nuit (une ville pour les MS et GS, un oiseau de nuit : le hibou pour les PS). L'installation a été réalisée par les élèves le 16 octobre dans le jardin de l'école et ouverte à la visite pour le public ce jour.
- La randonnée de l'USEP au domaine de Sédières avec la chasse aux doudous.
- La sortie cinéma de fin d'année : *Thelma aux pays des glaces*.
- La rencontre des sports d'opposition le 29 janvier à la salle omnisports de Marcillac-la-Croisille.
- Les aventures motrices à Argentat le 3 février.



SAINT-PARDOUX-LA-CROISILLE

17 élèves ont fait leur rentrée dans une toute nouvelle cour aménagée avec une cabane, un tipi, des bancs, des couloirs de course et des marelles. Lors de la première période, les élèves ont participé à la création d'un film d'animation *L'ogre de St Pardoux*. L'année s'est poursuivie avec la participation à des rencontres sportives (course longue et jeux de lutte) ainsi que des déplacements au cinéma. En janvier, les élèves se sont lancés dans une nouvelle aventure parrainée par Thomas PESQUET, avec la participation virtuelle à l'expédition Tara Polaris. Cette expédition à destination du cercle polaire va leur permettre de découvrir la faune sous-marine et se concrétisera par la réalisation d'une œuvre plastique sur les planctons qui sera affichée dans les coursives du navire.

CLERGOUX

Les 17 CM1-CM2 de l'école élémentaire ont pu, en période 2 (novembre et décembre), s'initier à la danse Hip Hop. Un cycle d'apprentissage de 15 heures mené par Franck DAFONCESA, intervenant professionnel agréé, a permis aux enfants, tous les vendredis matin, à l'Usine, de découvrir cette pratique qui a donné lieu à un spectacle très apprécié par les familles présentes qui en ont redemandé lors de la fête de Noël le samedi 20 décembre.



Du côté du Comité

Samedi 28/06 : Fête d'été

Une belle journée bien remplie avec au programme des festivités :

Le matin : concours de pêche à l'étang de La Gane avec casse-croûte et récompense pour chaque pêcheur, enfants comme adultes.



Pour information, il n'y a pas eu de lâcher de truites cette année car l'eau était trop chaude; ce qui explique que certains ne sont pas restés.

En fin d'après-midi : concert jazz assurée par les Champrunois, Zoé DADSON et Sylvain BROUSSE, suivi d'un repas 100% Comité (barbecue et pomme de terre à la cendre) pour une centaine de convives qui s'est conclu par une soirée animée par DJ Fred.

Samedi 30/08 : Concert chorale

Fin août, l'église de la commune a accueilli la chorale *Les Gouailleurs de Paludate*, un groupe vocal et instrumental de neuf chanteurs venus de Bordeaux. Le public fut conquis par leur bonne humeur et surtout leur récital éclectique de chants venus d'ici et d'ailleurs (*France, Amérique latine, Canada, Afrique, Espagne*), très souvent mis en scène, mais aussi des compositions originales.

Pour joindre l'utile à l'agréable, le Comité des fêtes « Ramène ta Prune », partenaire de la soirée, proposait à l'entracte de quoi se désaltérer et se restaurer avec un grand choix de tartes salées faites maison.

La troupe s'est produite gratuitement. Un chapeau était à disposition du public pour rémunérer la prestation des artistes. Le Comité, de son côté, a offert un repas froid aux chanteurs à l'issue du concert dans la salle polyvalente de la commune.



Dimanche 21/09 : Fête votive

Toujours très plébiscitée, on a encore dénombré 140 réservations. Rien de tel ensuite pour la digestion que de faire un petit de danse. Comme à son habitude, l'orchestre Patrice RIVIÈRE a assuré l'animation musicale. Il est déjà réservé pour 2026.

Dimanche 26/10 : Fête de l'automne

La météo fraîche et humide n'a pas empêché les visiteurs de répondre présents à la quatrième édition de la fête de l'automne. Ils sont venus déguster le traditionnel jus de pomme fraîchement sorti du pressoir artisanal. Cette année, Raphaël de l'association « Goûteuses mauvaises herbes » proposait un cidre sauvage servi tiède.

Parallèlement, un petit marché d'artisans et de producteurs locaux installé au sec dans la salle des fêtes; sans oublier «La Roulotte Gourmande» qui proposait des pizzas et des gâteaux pour se restaurer le midi.

Samedi 24/01/26 : Assemblée générale

C'est une deuxième année de fonctionnement sous la forme d'un Collège solidaire concluante et satisfaisante. Ainsi, 8 membres actifs dont 6 collégiens ont relevé le défi pour proposer et assurer les 7 événements du calendrier 2025. L'équipe s'est ponctuellement renforcée par des bénévoles qui ont répondu présents à chacune des sollicitations du Collège et des membres actifs. L'assemblée générale a également permis de présenter les rapports moral, d'activités et financier de l'association; tous approuvés à l'unanimité des présents. Pour finir, les membres actifs ont élu un nouveau Collège : Sandra FAUCHER, Serge LAMBERT, Aurore LANGUIN, Béatrice LEFÈVRE et Grégoire NAVEZ. Tous espèrent de nouvelles adhésions pour grossir les rangs.

À vos agendas pour les événements 2026

Samedi 28/02 : Coinche

Samedi 28/03 : Troc aux plants et aux graines

Vendredi 17/04 : Concours de belote

Samedi 27/06 : Fête d'été

Dimanche 27/09 : Fête votive

Dimanche 24/10 : Fête de l'automne



Brèves champrunoises

Commémoration de l'armistice du 11/11/18

Cent-sept-ans ont passé depuis cette journée historique mettant fin à la Première Guerre mondiale mais le souvenir demeure. Ainsi, à Champagnac comme dans toutes les communes françaises, un cortège s'est rendu au monument aux morts, sous la conduite du porte-drapeau Jacquy SENUT, pour un moment de recueillement en hommage à tous les morts pour la France et pour délivrer un message d'espérance aux générations futures dans un monde actuel où la paix est si fragile.

Remercions Louna FAUCHER, Bertille et Léontine NAVEZ qui, au cours de la cérémonie, ont lu le message de l'UFAC et également Monique RAHARD pour la présentation d'un poème de Victor Hugo en la mémoire des victimes de guerre.

Téléthon 2025

L'édition 2025 se termine par le traditionnel repas financé par les communes de Champagnac-la-Prune, Gumont, La Roche Canillac à hauteur de 980€ et organisé par leur Comité des fêtes respectif. Près de 90 personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente de la commune pour déguster une carbonade flamande. La participation et la solidarité de tous ont permis de récolter 2 050€. La totalité de la somme a été versée à l'AFM Téléthon.

La cellule Téléthon du Plateau des Étangs tient à remercier le Comité des fêtes «Ramène ta Prune» pour son don de 100€ à l'occasion de cette manifestation. Rendez-vous l'année prochaine.





Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

lundi de 11h à 12h et de 14h à 16h

jeudi de 11h à 12h et de 14h à 16h

samedi de 10h à 12h

PERMANENCE de vos élus les samedis de 10h à 12h

☒ : Mairie de Champagnac-la-Prune 6 Grand'Rue 19320 CHAMPAGNAC-LA-PRUNE

☎ : 05 55 29 14 61

✉ : mairiechampagnaclaprune@orange.fr

🌐 : www.champagnac-la-prune-19.fr

